INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Côte-Nord

Québec

Équipe de rédaction :

Raymond Beullac, Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Hugo Johnston-Laberge, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Laplante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Pierrette Guertin / Melissa King / Holly Kuchera, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
Indicateurs du marché du travail 8
Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
Produit intérieur brut 10
Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
Investissements 17
Permis de bâtir 18

Mines 19

Santé 21

Éducation 23

Culture et communications 25

Concepts et définitions 27

Tableaux comparatifs 32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Côte-Nord couvre une superficie de 379 036 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Minganie et Le Golfe-du-Saint-Laurent, et regroupe 54 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 262 601 km² (69,3 %) pour 95 802 habitants en 2011, la densité de population de la Côte-Nord est de 0,4 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 86 km² (0,02 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 113 hab./ km².

La couverture du sol[1] de la Côte-Nord est composée majoritairement de 182 230 km² de forêts de conifères (48,1 %), de 116 435 km² d'eau (30,7 %) et de 27 847 km² d'arbustes (7,3 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 3 665 km², ce qui représente 1,0 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, la Côte-Nord compte 23 634 km² (6,7 %) d'aires protégées en 2012.

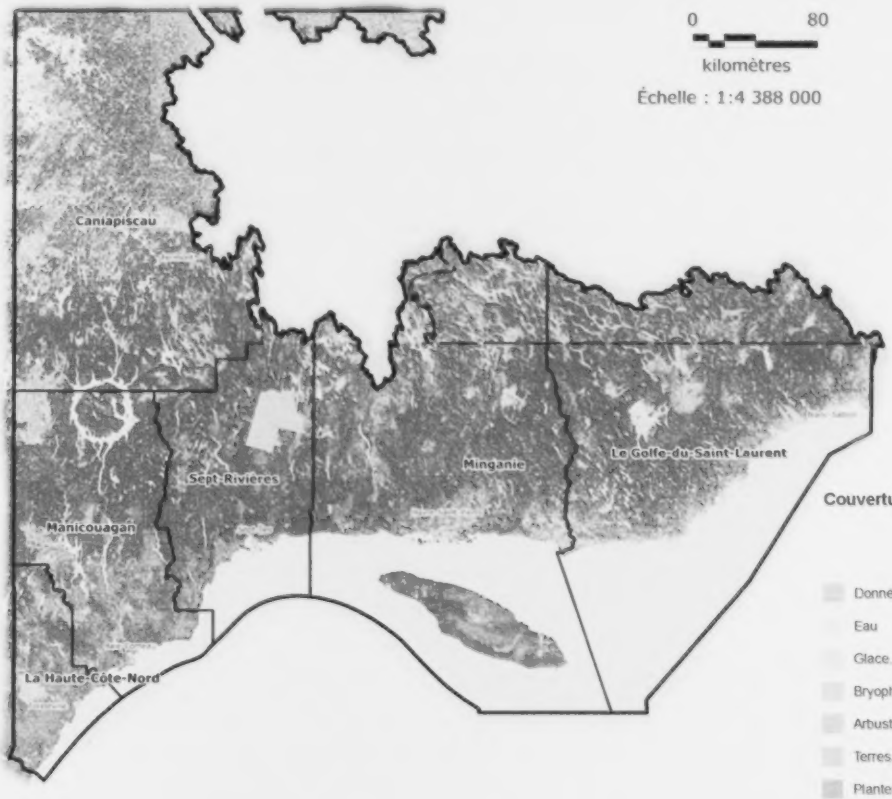

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	8 825	2,3
Eau	116 435	30,7
Glace, roche, terrain découvert	9 668	2,6
Bryophytes et lichens	9 781	2,6
Arbustes	27 847	7,3
Terres humides	3 665	1,0
Plantes herbacées et toundra	94	0,0
Terres agricoles cultivées	66	0,0
Forêt de conifères	182 230	48,1
Forêt de feuillus	2 428	0,6
Forêt mixte	17 911	4,7
Zones développées	86	0,0

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

Le bilan démographique de la Côte-Nord s'est grandement amélioré au cours des dernières années. Si la population de la région s'est réduite entre 2006 et 2011, le rythme du déclin est beaucoup moins rapide qu'à la fin des années 1990 et qu'au début des années 2000. Cette évolution est principalement attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. Depuis quelques années, les jeunes sont en effet moins portés à quitter la région. Plus récemment, la Côte-Nord est également devenue plus attirante pour les résidents du reste du Québec. Un relèvement de la fécondité vers le milieu des années 2000 a aussi été profitable à la région. D'importants contrastes s'observent toutefois sur le territoire. Tandis que les MRC de Sept-Rivières et de Caniapiscau connaissent une croissance non négligeable, d'autres portions du territoire continuent de décliner rapidement.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la Côte-Nord comptait 95 800 habitants au 1er juillet 2011, soit 1,2 % de la population du Québec. Elle arrive au 15e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Avec ses 36 000 habitants, la MRC de Sept-Rivières regroupe 38 % de la population de la région en 2011. Manicouagan suit de près avec 34 %. Cette part est de 12 % dans La Haute-Côte-Nord, de 7 % dans Minganie et de 6 % dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. Caniapiscau est la MRC la moins populeuse, ses 4 200 habitants représentant 4 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	1996	2001	2006	2011p	1996-2001	2001-2006	2006-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
La Haute-Côte-Nord	13 615	13 133	12 352	11 626	– 7,2	– 12,3	– 12,1	13,0	12,1
Manicouagan	36 739	34 188	33 241	32 237	– 14,4	– 5,6	– 6,1	35,1	33,6
Sept-Rivières	36 964	35 378	35 018	36 012	– 8,8	– 2,0	5,6	35,3	37,6
Caniapiscau	4 488	4 243	3 991	4 215	– 11,2	– 12,2	10,9	4,3	4,4
Minganie	7 010	6 830	6 405	6 425	– 5,2	– 12,8	0,6	6,7	6,7
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 827	5 707	5 552	5 287	– 4,2	– 5,5	– 9,8	5,6	5,5
Côte-Nord	**104 643**	**99 479**	**96 559**	**95 802**	**– 10,1**	**– 6,0**	**– 1,6**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar de la plupart des autres régions éloignées des grands centres, la Côte-Nord a vu sa population se réduire entre 1996 et 2011[1]. L'atténuation du rythme du déclin entre le début et la fin de cette période témoigne toutefois d'une amélioration du bilan démographique de la région. En effet, tandis que le taux d'accroissement annuel moyen a été de – 10,1 pour mille entre 1996

1. La population est également moins nombreuse en 2011 qu'en 1996 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Le Nord-du-Québec est la seule région éloignée qui compte plus d'habitants en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les bulletins statistiques régionaux qui leur sont consacrés. [En ligne :] http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/bull_regions.htm.

et 2001, les pertes se sont réduites à – 6,0 pour mille en 2001-2006 et se sont encore amoindries en 2006-2011, s'établissant à – 1,6 pour mille selon les données provisoires. Si cette réduction des pertes est à souligner, les années de déclin ont néanmoins entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; en 1996, ce poids était de 1,4 %.

Tandis que les six MRC de la région étaient en déclin à la fin des années 1990 et au début des années 2000, trois d'entre elles ont vu leur population croître entre 2006 et 2011. Caniapiscau a gagné un peu plus de 200 habitants au cours de cette période, ce qui équivaut à un taux d'accroissement annuel moyen de 10,9 pour mille. Dans Sept-Rivières, ce taux s'établit à 5,6 pour mille. Le passage du statut de MRC déficitaire à celui de MRC en croissance est plus précaire dans le cas de Minganie, qui affiche une croissance moyenne de l'ordre de 0,6 pour mille en 2006-2011, mais l'amélioration n'en est pas moins marquée par rapport aux deux périodes précédentes. Dans les trois autres MRC, le déclin s'est poursuivi entre 2006 et 2011. Il a même été plus prononcé qu'à la fin des années 1990 dans La Haute-Côte-Nord (– 12,1 pour mille) et Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 9,8 pour mille), qui connaissent la décroissance la plus rapide de toutes les MRC du Québec. Manicouagan a plutôt vu l'ampleur des pertes se réduire, passant d'un taux de – 14,4 pour mille en 1996-2001 à un taux d'environ – 6 pour mille au cours des deux périodes suivantes.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La structure par âge de la Côte-Nord présente quelques différences avec la moyenne québécoise, mais celles-ci sont mineures. En 2011, le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans (23,3 %) est légèrement supérieur à cette moyenne (21,7 %), tandis que les personnes âgées de 65 ans et plus (14,3 %) sont un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, que dans l'ensemble du Québec (15,7 %). Les personnes d'âge actif, soit les 20-64 ans, comptent pour 62,3 % de la population, un niveau semblable à la moyenne québécoise (62,6 %). Par contre, parmi celles-ci, la région compte davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans. Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans un âge médian qui est plus élevé dans la région (42,4 ans) qu'au Québec (41,4 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
La Haute-Côte-Nord	11 626	2 276	7 167	2 183	100,0	19,6	61,6	18,8	47,7
Manicouagan	32 237	7 104	20 313	4 820	100,0	22,0	63,0	15,0	44,2
Sept-Rivières	36 012	8 796	22 269	4 947	100,0	24,4	61,8	13,7	40,5
Caniapiscau	4 215	1 323	2 756	136	100,0	31,4	65,4	3,2	31,6
Minganie	6 425	1 523	4 026	876	100,0	23,7	62,7	13,6	43,2
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 287	1 344	3 192	751	100,0	25,4	60,4	14,2	41,0
Côte-Nord	**95 802**	**22 366**	**59 723**	**13 713**	**100,0**	**23,3**	**62,3**	**14,3**	**42,4**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.
Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Caniapiscau se démarque des autres MRC de la région, et même de l'ensemble du Québec, avec une population beaucoup plus jeune : l'âge médian y est de 31,6 ans en 2011. Elle se distingue à la fois par la plus forte part d'individus d'âge actif (65,4 %) et par la plus faible part de personnes âgées de toutes les MRC du Québec (3,2 %). L'importance des jeunes est aussi à souligner (31,4 %). À l'opposé, l'âge médian atteint jusqu'à 47,7 ans dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, qui affiche la plus importante proportion d'aînés (18,8 %) et la plus faible proportion de jeunes (19,6 %) de la région. En position intermédiaire, l'âge médian est d'environ 41 ans dans les MRC de Sept-Rivières et du Golfe-du-Saint-Laurent, tandis qu'il est de 43,2 ans dans la MRC de Minganie et de 44,2 ans dans Manicouagan.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon des données provisoires, 1 093 bébés sont nés sur la Côte-Nord en 2011. Les naissances y ont connu un certain relèvement dans la deuxième moitié des années 2000, bien que le mouvement ait été moins marqué que dans la plupart des autres régions. De 2001 à 2004, environ 1 000 naissances y étaient enregistrées chaque année. Leur nombre est tombé à 955 en 2005, avant de se stabiliser autour de 1 100 depuis 2008.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Côte-Nord, 2001-2011[p]

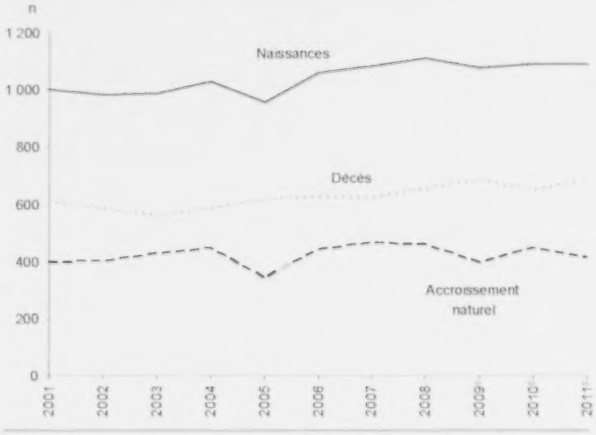

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient un peu plus nombreuses sur la Côte-Nord en fin de période. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,56 enfant par femme en 2001 à 2,07 en 2011 (donnée provisoire). Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction importante du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons que la Côte-Nord est l'une des régions où la fécondité est la plus forte en 2011. Seul le Nord-du-Québec (2,81) affiche un indice de fécondité plus élevé, tandis que l'Abitibi-Témiscamingue connaît une fécondité semblable (2,06). Dans l'ensemble du Québec, l'indice est de 1,69 enfant par femme en 2011.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2011, 683 décès ont ainsi été enregistrés sur la Côte-Nord, comparativement à 606 en 2001. Quant à l'accroissement naturel, qui équivaut à l'excédent des naissances sur les décès, il fluctue autour de 400 personnes depuis le début des années 2000. En 2011, il représente 410 personnes.

En 2011, l'accroissement naturel est nul dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et assez faiblement positif dans les MRC de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, l'excédent des naissances sur les décès est plus substantiel. Par rapport à la taille de sa population, c'est dans Caniapiscau que l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Migration interrégionale

En 2010-2011, la Côte-Nord enregistre un léger gain de 37 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, une première depuis 1990-1991. Ce résultat contraste avec les fortes pertes que subissait la région en 2001-2002 (– 1 853 personnes) et les pertes plus restreintes enregistrées entre 2003-2004 et 2007-2008, soit autour de – 800 personnes. Cette évolution s'explique par une forte réduction du nombre d'individus qui quittent la région. En effet, le nombre de sortants est passé de près de 4 000 en 2001-2002 à environ 2 600 en 2010-2011. Le nombre d'entrants, qui était demeuré autour de 2 200 au cours des années 2000, a connu une certaine augmentation en fin de période, dépassant 2 600 en 2010-2011.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Côte-Nord, 2001-2002 à 2010-2011

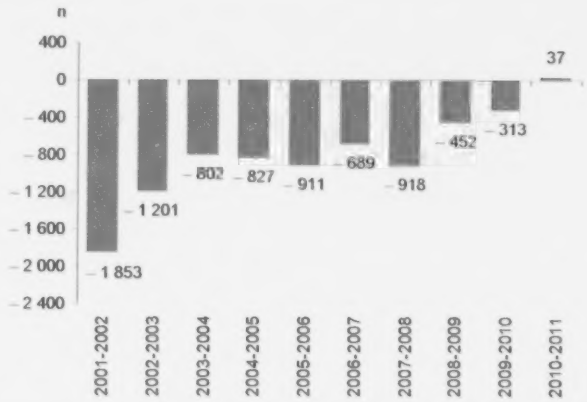

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En 2010-2011, le profil migratoire par groupe âge montre que la Côte-Nord fait des gains appréciables chez les 25-49 ans et d'autres plus modestes chez les moins de 15 ans. Ces gains réussissent à contrebalancer les pertes, qui sont concentrées chez les 50 ans et plus ainsi que chez les 15-19 ans. Soulignons que pour la première fois depuis plusieurs années, la Côte-Nord enregistre de légers gains chez les 20-24 ans en 2010-201. Elle se démarque ainsi de la plupart des autres régions éloignées, où ce groupe d'âge est encore celui où les pertes sont le plus marquées.

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Côte-Nord, 2010-2011

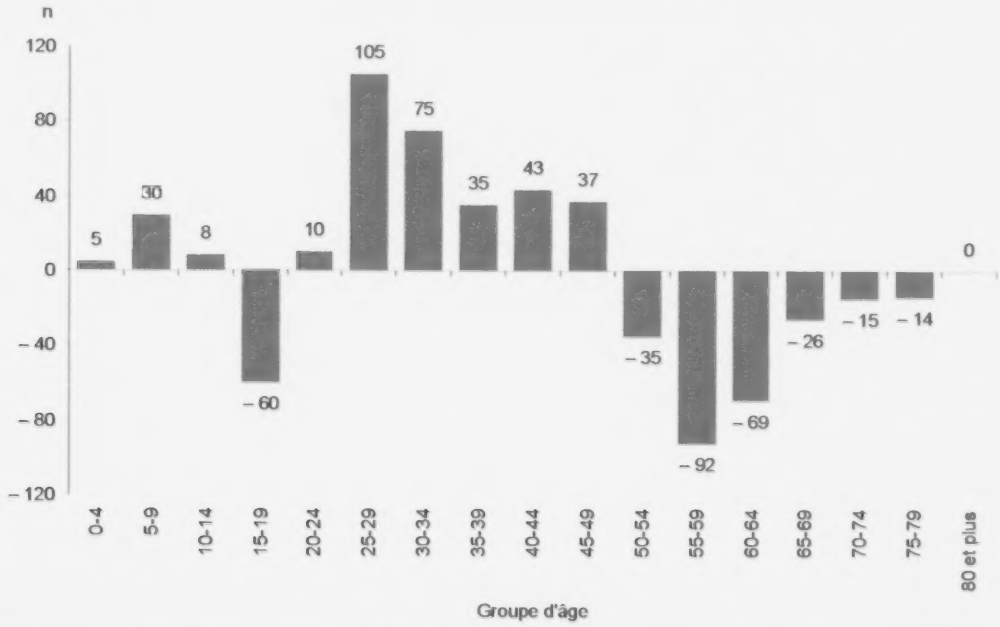

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est de loin la première région de destination des individus qui quittent la Côte-Nord et également la principale région d'origine de ceux qui s'y installent. En 2010-2011, ces mouvements demeurent défavorables à la Côte-Nord, quoique dans une moindre mesure qu'auparavant : la région a perdu 140 personnes au cours de la dernière année au profit de la Capitale-Nationale, comparativement à près de 500 il y a trois ans à peine, en 2007-2008. Le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont les deuxième et troisième destinations des personnes qui quittent la Côte-Nord, tandis que Montréal et le Bas-Saint-Laurent sont les deuxième et troisième régions d'origine de ceux qui s'y établissent. La Côte Nord subit quelques pertes dans ses échanges avec le Bas-Saint-Laurent (– 35) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 33), mais fait de légers gains vis-à-vis de la majorité des autres régions, notamment Montréal, Lanaudière et les Laurentides.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Côte-Nord, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	–35	3	249	9,5	2	284	11,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	–33	5	244	9,3	3	277	10,7
Capitale-Nationale	–140	1	650	24,7	1	790	30,5
Mauricie	10	7	127	4,8	7	117	4,5
Estrie	9	10	102	3,9	9	93	3,6
Montréal	61	2	257	9,8	5	196	7,6
Outaouais	–17	14	33	1,3	13	50	1,9
Abitibi-Témiscamingue	9	16	29	1,1	15	20	0,8
Côte-Nord	...	...	...	...	...	...	...
Nord-du-Québec	23	15	32	1,2	16	9	0,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21	11	100	3,8	11	79	3,0
Chaudière-Appalaches	17	6	184	7,0	6	167	6,4
Laval	14	13	44	1,7	14	30	1,2
Lanaudière	55	9	106	4,0	12	51	2,0
Laurentides	42	8	126	4,8	10	84	3,2
Montérégie	14	4	248	9,4	4	234	9,0
Centre-du-Québec	–13	12	98	3,7	8	111	4,3
Total	**37**	**...**	**2 629**	**100,0**	**...**	**2 592**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, ces échanges ont entraîné des gains dans les MRC de Sept-Rivières et de Caniapiscau, tandis que des pertes ont été enregistrées dans le reste de la région (voir le tableau comparatif des MRC et à la fin du bulletin).

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail de la Côte-Nord et Nord-du-Québec

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » est, avec Montréal et la Montérégie, une des trois régions qui connaissent un recul de l'emploi en 2011 (– 1 800). Après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,0 %), il s'agit de la région qui compte le moins dans l'emploi total au Québec (1,3 %). Le taux d'emploi de ce regroupement baisse de 2,0 points, en raison de la diminution de l'emploi (– 3,3 %), alors que la population en âge de travailler ne bouge pratiquement pas.

Le repli touche quasi exclusivement les femmes (– 1 600) et surtout les jeunes de 15-29 ans (– 1 400). Les pertes d'emplois ne s'observent que dans le secteur des biens (– 2 300), celui des services enregistrant un gain modeste. La croissance de l'emploi à temps partiel (+ 1 800) a été insuffisante pour contrebalancer la perte d'emplois à temps plein (– 3 600). Malgré tout, on note une hausse appréciable de la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région (+ 3,9 points de pourcentage), et celle-ci se fixe à 18,2 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	54,9	56,1	53,9	57,9	56,5
Emploi	k	50,1	49,8	48,7	53,9	52,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	40,3	41,2	40,9	46,2	42,6
Emploi à temps partiel	k	9,8	8,6	7,7	7,7	9,5
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	11,3	10,5	9,5	11,8	10,4
30 ans et plus	k	38,7	39,3	39,2	42,2	41,6
Sexe						
Hommes	k	27,8	26,8	25,6	29,2	29,0
Femmes	k	22,3	23,0	23,1	24,7	23,1
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	14,8	15,3	13,5	16,9	14,6
Secteur des services	k	35,3	34,5	35,2	37,0	37,5
Chômeurs	k	4,8	6,3	5,3	4,0	4,4
Taux d'activité	%	60,1	61,4	59,2	63,8	62,3
Taux de chômage	%	8,7	11,2	9,8	6,9	7,8
Taux d'emploi	%	54,8	54,5	53,5	59,4	57,4
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,6	17,3	15,8	14,3	18,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux de chômage croît de 0,9 point en 2011, ce qui entraîne un recul de la région du 4e au 10e rang. En fait, la baisse de l'emploi est plus forte que celle de la population active (– 2,4 %). Le nombre de chômeurs augmente légèrement, passant de 4 000 à 4 400. En 2011, le taux d'activité diminue de 1,5 point, compte tenu de la baisse de la population active et de la relative stabilité de la population en âge de travailler. Tant pour l'ensemble de la population que pour les hommes ou les femmes, ce taux se situe au 11e rang en 2011.

Par rapport à 2007, l'emploi dans le regroupement « Côte-Nord et Nord-du-Québec » a augmenté de 2 000. Malgré cela, son poids dans l'emploi du Québec s'est maintenu à 1,3 %.

3.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de la Côte-Nord

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La situation du marché du travail s'améliore en 2010 dans tous les territoires supralocaux de la Côte-Nord. Par rapport à 2009, seules les MRC de Manicouagan (+ 0,5 %) et de La Haute-Côte-Nord (+ 1,6 %) connaissent une croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans inférieure à la moyenne québécoise (+ 1,9 %). Les hausses les plus importantes du nombre de travailleurs dans la région sont notées dans Sept-Rivières (+ 4,8 %), Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 4,8 %) et Minganie (+ 4,4 %), stimulées notamment par l'accroissement des activités dans le secteur des mines et la construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Côte-Nord, ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
La Haute-Côte-Nord	4 544	4 618	1,6	66,9	68,5	1,6
Manicouagan	13 588	13 659	0,5	73,0	74,1	1,1
Sept-Rivières	14 731	15 435	4,8	73,4	77,5	4,1
Caniapiscau	1 864	1 927	3,4	76,3	80,4	4,1
Minganie	2 608	2 722	4,4	72,3	73,5	1,2
Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 756	1 841	4,8	60,0	62,1	2,1
Côte-Nord	**39 091**	**40 202**	**2,8**	**71,8**	**74,3**	**2,5**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Malgré une forte progression en 2010, Le Golfe-du-Saint-Laurent (62,1 %) continue de présenter le taux de travailleurs le plus faible de la région. Il importe de souligner que la moitié des MRC de la Côte-Nord affichent un taux supérieur à celui de l'ensemble du Québec (73,5 %), soit Caniapiscau (80,4 %), Sept-Rivières (77,5 %) et Manicouagan (74,1 %).

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 5,0 G$ dans la région de la Côte-Nord. Il s'agit de 1,7 % du PIB du Québec, ce qui en fait la quinzième région en importance, après l'Abitibi-Témiscamingue et devant le Nord-du-Québec.

L'économie de la région croît de 3,2 % en 2009. Elle affiche un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 5,1 % entre 2005 et 2009. Au Québec, l'économie monte de 0,6 % en 2009. Ainsi, la région se classe au quatrième rang des 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2009.

Produit intérieur brut par industrie

Les bons résultats de l'économie régionale de la Côte-Nord en 2009 proviennent surtout des industries productrices de biens qui augmentent de 4,0 %, mais celles des services (+ 1,8 %) les appuient. Avec un PIB de 1,8 G$, les industries des services occupent 35,9 % de l'économie régionale, soit une part de beaucoup inférieure à celle du Québec qui est de 71,6 %. La région est donc plus sensible aux fluctuations en raison de sa forte concentration dans les industries productrices de biens.

Plusieurs industries des services sont à la hausse en 2009. C'est le cas du groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 7,7 %), des administrations publiques (+ 5,3 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (+ 2,4 %) - base économique régionale - et des services d'enseignement (+ 2,7 %) qui contribuent à la croissance de ces industries. Des baisses sont observées dans le transport et l'entreposage (– 8,0 %), base économique régionale, ainsi que dans le commerce de détail (– 1,6 %) et de gros (– 2,1 %).

Avec une production de 3,2 G$, les industries productrices de biens occupent une part importante de l'économie régionale, soit 64,1 %, à l'inverse du Québec dont la part se chiffre à 28,4 %. La hausse de la production de ces industries observée en 2009 vient gonfler leur TCAM qui demeure élevé, soit 6,9 %. En 2009, la foresterie et l'exploitation forestière (+ 2,6 %) ainsi que la pêche, la chasse et le piégeage (+ 5,8 %), deux des bases économiques importantes de la région, se redressent. L'industrie de la fabrication, autre base économique de la région, enregistre une perte de 10,7 %, bien que celle de produits en bois augmente de 5,5 %. Il s'agit d'un troisième recul consécutif pour l'industrie de la fabrication, ce qui se chiffre par un TCAM négatif, de – 2,7 %, enregistré au cours des quatre dernières années. Sa part dans l'économie régionale passe ainsi de 23,9 % en 2006 à 16,2 % en 2009. Une autre base économique de la région, l'industrie des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie, affiche un TCAM de 9,3 % de 2005 à 2009, principalement parce qu'elle fait plus que doubler (+ 129,8 %) en 2007, et se contracte en 2009 avec une décrue de 4,7 %. Les cultures agricoles et l'élevage connaissent un TCAM de 0,2 % au cours des quatre dernières années. Les résultats de cette industrie sont très variables d'une année à l'autre. En 2009, la production de cette industrie régresse de 18,7 %, ce qui constitue une deuxième mauvaise année de suite.

Depuis 2005, la part des industries productrices de biens présente une tendance à la hausse. En effet, elle s'élève à 59,7 % de l'économie en 2005 et augmente à 64,1 % en 2009. Au Québec, cette part diminue, à l'inverse, et passe ainsi de 31,1 % en 2005 à 28,4 % en 2009. La région évolue donc différemment en regard de la tendance générale au Québec.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Côte-Nord, 2008-2009

	2008[r]	2009[p]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**4 834 046**	**4 986 645**	**100,0**	**5,1**	**3,2**
Secteur de production de biens	**3 073 742**	**3 195 243**	**64,1**	**6,9**	**4,0**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	74 295	72 450	1,5	– 8,0	– 2,5
Cultures agricoles et élevage	15 880	12 916	0,3	0,2	– 18,7
Foresterie et exploitation forestière	36 097	37 047	0,7	– 14,1	2,6
Pêche, chasse et piégeage	11 608	12 280	0,2	– 1,7	5,8
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	10 710	10 207	0,2	9,3	– 4,7
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	903 056	806 476	16,2	– 2,7	– 10,7
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	23 828	25 132	0,5	...	5,5
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**1 760 305**	**1 791 402**	**35,9**	**2,1**	**1,8**
Commerce de gros	68 637	67 167	1,3	0,3	– 2,1
Commerce de détail	184 556	181 664	3,6	1,0	– 1,6
Transport et entreposage	233 020	214 445	4,3	2,6	– 8,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	45 721	45 959	0,9	7,7	0,5
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	288 865	311 159	6,2	0,6	7,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	56 372	56 058	1,1	– 6,3	– 0,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	61 346	62 765	1,3	3,9	2,3
Services d'enseignement	166 215	170 691	3,4	2,0	2,7
Soins de santé et assistance sociale	272 448	278 920	5,6	4,5	2,4
Arts,spectacles et loisirs	9 627	10 796	0,2	1,3	12,1
Hébergement et services de restauration	91 504	94 615	1,9	3,3	3,4
Autres services, sauf les administrations publiques	52 947	56 021	1,1	– 2,2	5,8
Administrations publiques	229 048	241 142	4,8	4,1	5,3

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Côte-Nord figure au deuxième rang parmi les régions administratives du Québec en 2010. En effet, le PIB par habitant atteint 54 832 $, à la suite d'une hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente en raison d'une forte hausse de son PIB couplée à une modeste hausse de sa population. Au Québec, le PIB par habitant augmente de 3,4 % en 2010 et s'établit à 37 795 $.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

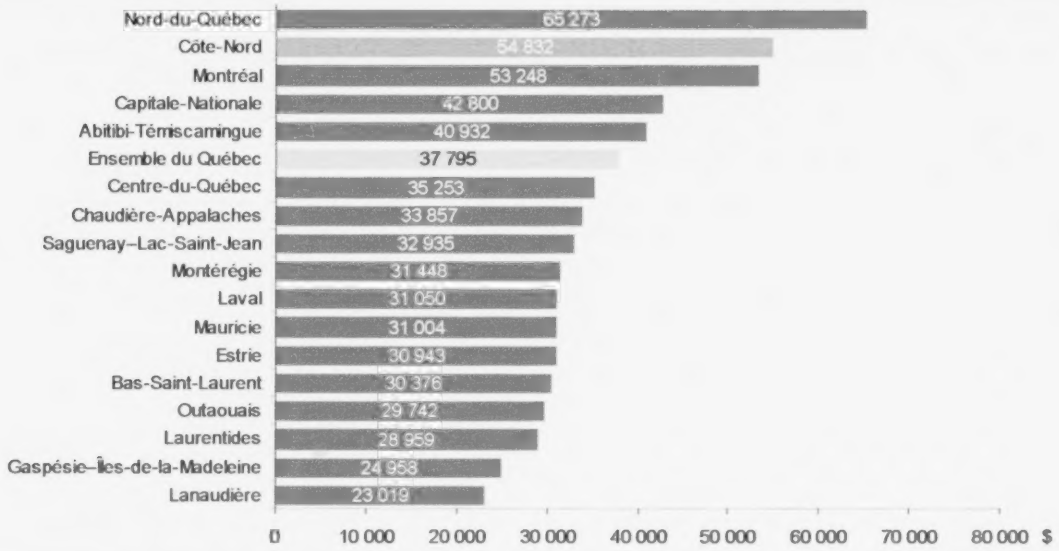

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté modestement en 2009 (+ 1,3 %), le revenu personnel par habitant croît dans la Côte-Nord avec plus de vigueur en 2010, soit de 7,0 % et il s'établit à 36 825 $. Il s'agit de la plus forte croissance au Québec. Cette hausse marquée est attribuable essentiellement à l'augmentation des revenus d'emploi (+ 8,3 %), stimulée par l'intensification des activités minières et la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Quant au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations au régime d'assurance sociale, il s'accroît de 7,0 % par rapport à 2009, pour se fixer à 28 783 $. À cet égard, la Côte-Nord se classe au deuxième rang parmi les 17 régions administratives, devant la Montérégie (27 705 $) mais derrière le Nord-du-Québec (32 027 $).

Par ailleurs, les résidents de la Côte-Nord reçoivent davantage en transferts gouvernementaux (7 873 $) que ceux du Québec (5 878 $). En raison d'un taux d'emploi inférieur à la moyenne québécoise, ils ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi. Qui plus est, les subventions aux autochtones et à leurs organisations occupent une part importante des transferts gouvernementaux. Par rapport à 2009, les transferts en provenance des administrations publiques sont en hausse de 3,3 %, à cause notamment de l'augmentation des prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2009-2010

	Côte-Nord			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	25 151	27 238	8,3	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	1 576	1 639	4,0	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	7 622	7 873	3,3	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	65	75	15,9	142	163	15,0
Revenu personnel	**34 414**	**36 825**	**7,0**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	7 512	8 042	7,1	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**26 902**	**28 783**	**7,0**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

La hausse du revenu personnel disponible par habitant survenue dans la région en 2010 se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, plus particulièrement dans Caniapiscau et Sept-Rivières, où il croît de 8,6 % et 8,3 % respectivement grâce, entre autres, à l'appréciation des revenus d'emploi et des transferts gouvernementaux. Cependant, les disparités de revenu demeurent relativement fortes dans la région. En 2010, le revenu personnel disponible par habitant est presque deux fois plus élevé dans Caniapiscau (41 490 $) que dans Le Golfe-du-Saint-Laurent (22 513 $) et La Haute-Côte-Nord (22 995 $). Ce dernier territoire se distingue aussi en affichant la plus faible progression du revenu disponible de la région (+ 5,1 %).

Les résidents de la Minganie sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2010, ils ont reçu, en moyenne, 11 229 $. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec ainsi que les subventions aux autochtones et à leurs organisations sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est dans Manicouagan (7 390 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC de la Côte-Nord, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
La Haute-Côte-Nord	27 464	28 992	5,6	21 882	22 995	5,1	8 280	8 240	– 0,5
Manicouagan	34 344	36 209	5,4	26 586	28 150	5,9	6 994	7 390	5,7
Sept-Rivières	36 206	39 312	8,6	27 986	30 320	8,3	7 205	7 415	2,9
Caniapiscau	48 263	52 284	8,3	38 219	41 490	8,6	8 073	8 915	10,4
Minganie	35 736	38 472	7,7	29 067	31 145	7,1	11 154	11 229	0,7
Le Golfe-du-Saint-Laurent	25 961	27 346	5,3	21 356	22 513	5,4	8 248	8 233	– 0,2

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Côte-Nord (9,7 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles est stationnaire dans la région, tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Basse-Côte-Nord que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (19,3 %). À l'inverse, La Haute-Côte-Nord affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (7,5 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Sept-Rivières (+ 0,7 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Minganie (– 1,5 point), Basse-Côte-Nord (– 1,0 point), Manicouagan (– 0,3 point), Caniapiscau (– 0,2 point), La Haute-Côte-Nord (– 0,2 point).

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
La Haute-Côte-Nord	7,7	7,2	7,7	7,8	7,5	– 0,2
Manicouagan	9,0	8,8	9,5	9,5	8,7	– 0,3
Sept-Rivières	8,4	8,9	9,4	8,9	9,1	0,7
Caniapiscau	12,8	13,9	14,5	13,4	12,6	– 0,2
Minganie	13,2	11,7	10,9	12,1	11,7	– 1,5
Basse-Côte-Nord	20,2	20,9	20,6	19,5	19,3	– 1,0
Côte-Nord	**9,7**	**9,7**	**10,1**	**10,0**	**9,7**	**0,0**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009. À partir du 7 juillet 2010, le TE de la Basse-Côte-Nord dans la région de la Côte-Nord est devenu la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Son territoire reprend celui occupé par l'ancien TE en y ajoutant le territoire non organisé (TNO) de Petit-Mécatina.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 8,1 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (35,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,4 %). Entre 2005 et 2009, le taux augmente de 1,2 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,1 point pour les couples. C'est Basse-Côte-Nord qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (50,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à La Haute-Côte-Nord (22,6 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 2 700 familles à faible revenu, dont 1 690 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 3 630 en 2005 à 3 760 en 2009, soit une augmentation de 3,6 %. Cette augmentation est moins élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 5,2 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Côte-Nord, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,7**	**9,7**	**10,1**	**10,0**	**9,7**	**0,0**
Famille comptant un couple	**4,3**	**4,5**	**4,5**	**4,7**	**4,4**	**0,1**
Sans enfants	3,9	3,8	3,8	4,1	3,5	– 0,4
Avec 1 enfant	3,4	4,2	3,8	4,0	4,2	0,8
Avec 2 enfants	3,6	3,7	4,0	4,3	4,2	0,5
Avec 3 enfants et plus	10,9	12,0	12,7	12,4	11,7	0,7
Famille monoparentale	**34,5**	**34,1**	**36,3**	**35,4**	**35,7**	**1,2**
Avec 1 enfant	30,7	29,5	30,5	29,2	29,8	– 0,8
Avec 2 enfants	37,5	37,2	40,2	38,7	39,8	2,3
Avec 3 enfants et plus	50,9	53,7	58,9	60,3	58,9	8,0

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,5 % dans la région de la Côte-Nord. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Minganie (+ 5,6 %), La Haute-Côte-Nord (+ 4,8 %), Basse-Côte-Nord (+ 4,6 %), Manicouagan (+ 0,1 %), Sept-Rivières (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Caniapiscau (– 1,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 70 040 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. En 2009, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Manicouagan (73 060 $), Sept-Rivières (74 020 $), Caniapiscau (111 620 $), Minganie (67 360 $).

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
La Haute-Côte-Nord	55 794	58 500	4,8
Manicouagan	72 991	73 060	0,1
Sept-Rivières	73 957	74 020	0,1
Caniapiscau	113 360	111 620	– 1,5
Minganie	63 764	67 360	5,6
Basse-Côte-Nord	51 236	53 570	4,6
Côte-Nord	**68 976**	**70 040**	**1,5**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009. À partir du 7 juillet 2010, le TE de la Basse-Côte-Nord dans la région de la Côte-Nord est devenu la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Son territoire reprend celui occupé par l'ancien TE en y ajoutant le territoire non organisé (TNO) de Petit-Mécatina.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (31 870 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (66 990 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 2,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,4 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Côte-Nord, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**66 048**	**66 990**	**1,4**
Sans enfants	51 920	53 150	2,4
Avec 1 enfant	74 983	75 790	1,1
Avec 2 enfants	84 512	85 440	1,1
Avec 3 enfants et plus	80 406	81 870	1,8
Famille monoparentale	**31 072**	**31 870**	**2,6**
Avec 1 enfant	31 233	32 040	2,6
Avec 2 enfants	32 018	32 300	0,9
Avec 3 enfants et plus	28 506	29 700	4,2

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région de la Côte-Nord devraient atteindre 4,2 G$, en hausse de 66,3 % par rapport à 2011, suivant une augmentation de 12,0 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 5,9 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), tout comme en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au premier rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Côte-Nord, 2008-2012[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
	k$					%		
Production de biens	849 323	1 119 080	1 498 103	1 824 218	3 445 639	88,9	81,9	19,7
Production de services	364 534	500 227	579 456	519 932	580 634	11,7	13,8	2,0
Logement	132 683	194 026	180 562	184 311	179 137	– 2,8	4,3	0,7
Total	**1 346 540**	**1 813 333**	**2 258 122**	**2 528 461**	**4 205 410**	**66,3**	**100,0**	**5,9**
Secteur privé non résidentiel	526 892	736 856	741 203	961 536	2 495 308	159,5	59,3	9,7
Secteur public	686 966	882 451	1 336 356	1 382 614	1 530 965	10,7	36,4	7,4

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 81,9 % de l'investissement régional en 2012, sont en croissance de 88,9 % par rapport à 2011, pour atteindre 3,4 G$. Il s'agit d'un deuxième sommet historique consécutif. L'investissement dans la région représente 19,7 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur minier (2,1 G$) et dans celui des services publics (1,2 G$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de seulement 13,8 % de l'investissement régional, est en hausse de 11,7 % par rapport à 2011 et se chiffre à 580,6 M$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,0 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 278,9 M$ en 2012, soit 48,0 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 4,3 % de l'investissement régional en 2012, est en décroissance de 2,8 %, pour s'établir à 179,1 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 0,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 59,3 % de l'investissement total, est en croissance de 159,5 % par rapport à 2011, pour s'élever à 2,5 G$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %), la plus élevée parmi les 17 régions administratives. La région de la Côte-Nord représente 9,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 10,7 % par rapport à 2011, pour s'établir à 1,5 G$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 7,4 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Côte-Nord atteint 123,7 M$ en 2011, en baisse de 15,2 % par rapport à 2010. La décroissance s'observe dans le secteur non résidentiel (– 34,7 %), alors que le secteur résidentiel est en progression (+ 4,9 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 248 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 227 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Sept-Rivières (46,6 M$) et de Manicouagan (17,6 M$). Seule la MRC de Manicouagan a accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Sept-Rivières arrive en tête avec 166, suivie de la MRC de Minganie (44).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est supérieure à la moyenne quinquennale uniquement dans le cas de la composante commerciale (27,4 M$ contre une moyenne de 26,1 M$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Sept-Rivières (14,9 M$) et de Manicouagan (8,7 M$, au-dessous de la moyenne 2007-2011). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 10,8 M$ et se concentrent dans la MRC de Sept-Rivières (8,6 M$), une valeur inférieure à la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 10,2 M$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de Manicouagan.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
La Haute-Côte-Nord	18	20	11,1
Manicouagan	52	18	– 65,4
Sept-Rivières	108	166	53,7
Caniapiscau	..	..	...
Minganie	49	44	– 10,2
Le Golfe-du-Saint-Laurent	..	..	...
Côte-Nord	**227**	**248**	**9,3**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
La Haute-Côte-Nord	4 745	4 623	3 587	2 583	310	736	1 305	1 387
Manicouagan	17 589	24 240	8 692	9 828	1 921	3 827	8 801	6 564
Sept-Rivières	46 550	33 431	14 896	10 891	8 584	9 708	44	4 232
Caniapiscau	...	..	...	..	...	..	...	..
Minganie	6 470	5 996	220	2 753	–	2 004	–	261
Le Golfe-du-Saint-Laurent	...	..	...	..	...	..	...	..
Côte-Nord	**75 354**	**68 290**	**27 395**	**26 054**	**10 815**	**16 276**	**10 150**	**12 445**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse[1], il est important de noter que les données de 2010 sont finales, celles de 2011 sont de nature provisoire et celles de 2012 représentent des intentions.

Depuis les années 1950, grâce à ses mines de fer, la Côte-Nord demeure une région minière d'importance pour l'investissement, la production et le nombre d'emplois. La région possède actuellement deux mines de fer en exploitation, soit la mine de fer du lac Bloom de la société américaine Cliffs Natural Resources et la mine du Mont-Wright, propriété de la division canadienne de la multinationale indienne ArcelorMittal. Pour ces deux mines, le minerai est extrait et traité près de Fermont. Cliffs Natural Resources opère aussi Mine Wabush, une mine de fer située au Labrador mais dont l'usine de boulettage et la station portuaire sont localisées à Pointe-Noire, à Sept-Îles. Les livraisons minérales de cette dernière ne sont toutefois pas comptabilisées au Québec; seuls les employés de l'usine et de la station portuaire sont pris en compte dans la région de la Côte-Nord. La région possède également une mine d'ilménite appartenant à QIT-Fer et Titane, qui est située au lac Tio. Seules les ventes du minerai d'ilménite sont comptabilisées dans la région de la Côte-Nord. Les produits de première transformation (bioxyde de titane, fer de refonte) sont comptabilisés en Montérégie, là où se trouve le complexe métallurgique Sorel-Tracy.

Les activités minières de la Côte-Nord sont appelées à croître de façon importante au cours des prochaines années grâce à plusieurs projets présentement à l'étude dans le secteur du fer : 1) KéMag/LabMag de New Millenium Iron, sous la gérance de la société indienne Tata Steel Global Minerals Holdings; 2) Attikagamen/Fermont de Champion Minerals et 3) le projet d'implantation d'une usine de billettes d'acier à Sept-Îles du consortium russo-africain Severstal-IMBS[2]. Les deux premiers projets sont en partie situés au Labrador. Par ailleurs, les deux producteurs actuels de fer, ArcelorMittal Mines Canada et Cliffs Natural Resources, réalisent des travaux d'expansion majeurs de leurs opérations minières dans la région.

Carte 7.1

Mines en production, Côte-Nord, 2011

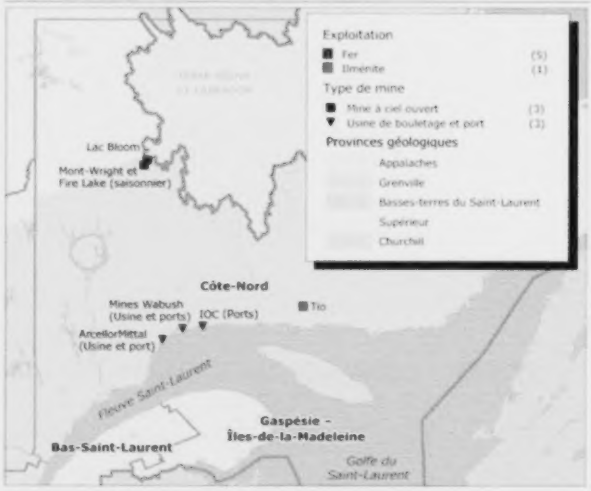

Sources : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières ; ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2011

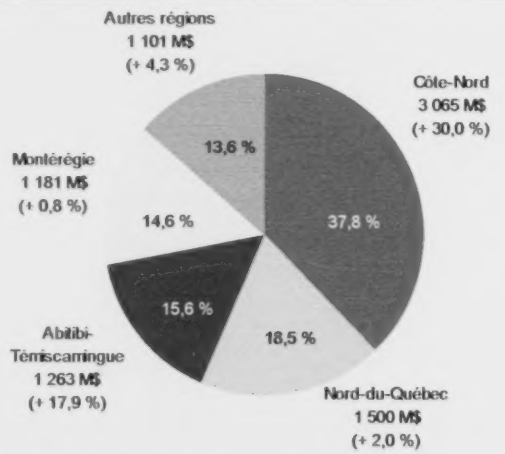

Total 2011 : 3 156 M$ (+ 8,2 %)
(+ – x %) : Variation en % par rapport à l'année 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

1. Les informations contenues dans cette section proviennent du Répertoire des exploitants miniers de l'Institut de la statistique du Québec. Si les informations résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.
2. « Sept-Îles, une porte sur le monde », Le Devoir.com, 21 mars 2011.

La Côte-Nord (884 M$) occupe le 3e rang au niveau de l'investissement minier au Québec en 2011, soit 28,0 % du total québécois. La région se classe derrière le Nord-du-Québec (1 260 M$) et tout juste derrière l'Abitibi-Témiscamingue (888 M$). L'investissement minier de la région a augmenté de 45,8 % par rapport à 2010, une augmentation de 278 M$. L'investissement minier dans l'ensemble du Québec a pour sa part augmenté de 8,2 % en 2011.

En 2011, la région occupe le 1er rang pour les livraisons minérales avec 3 065 M$, soit 37,8 % du total québécois. C'est une hausse importante de 30,0 % par rapport aux livraisons de 2010 (2 357 M$). En comparaison, les livraisons minérales dans l'ensemble du Québec ont augmenté de 13,8 %. Malgré la baisse du prix du fer, les quantités livrées de minerai de fer ont augmenté de 13,3 % au cours de la dernière année, passant de 17,0 millions de tonnes en 2010 à 19,3 millions en 2011.

En 2012, les intentions de livraisons minérales s'élèvent à 3 582 M$, soit 37,3 % du total québécois. Pour l'ensemble du Québec, elles se chiffrent à 9 613 M$. Les quantités de minerai de fer livré, sous forme de concentré et de boulettes, devraient atteindre 22,4 millions de tonnes dans la région de la Côte-Nord.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2011

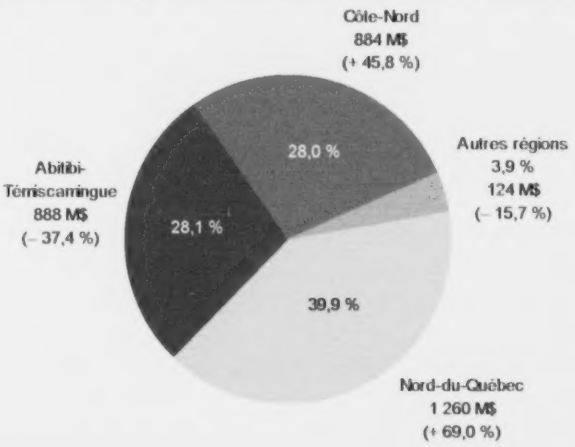

Total 2011 : 8 111 M$ (+ 13,8 %)
(+ – x %) : Variation en % par rapport à l'année 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

En 2011, la Côte-Nord (3 762 emplois) est la région possédant le plus de travailleurs du secteur minier au Québec, puisqu'elle en regroupe 22,3 %. La région affiche 843 emplois de plus que l'année dernière, soit une augmentation de 28,9 %. L'emploi minier pour l'ensemble du Québec enregistre pour sa part une augmentation de 10,6 %, soit 1 615 emplois. La Côte-Nord est donc responsable de plus de la moitié de la croissance de l'emploi du secteur au Québec au cours de la dernière année. La Côte-Nord (90 261 $) se situe au 3e rang des régions du Québec pour le salaire annuel moyen[3] du secteur minier derrière le Nord-du-Québec (120 267 $) et l'Abitibi-Témiscamingue (92 965 $). Le salaire annuel moyen du secteur minier de la Côte-Nord a diminué de 6,0 % (– 5 711 $) au cours de la dernière année.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen par région administrative, 2010-2011

	Emploi[1]			Salaire annuel moyen		
	2010	2011	Variation 2011/2010	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%	$		%
Côte-Nord	2 919	3 762	28,9	95 972	90 261	– 6,0
Abitibi-Témiscamingue	2 450	3 318	35,4	96 070	92 965	– 3,2
Montérégie	3 145	2 917	– 7,2	67 060	71 374	6,4
Nord-du-Québec	1 309	1 365	4,3	105 736	120 267	13,7
Autres régions	4 340	4 416	1,8	53 942	51 471	– 2,9
Ensemble du Québec[2]	**15 240**	**16 855**	**10,6**	**75 044**	**76 679**	**2,2**

1. En personne-année.
2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.

3. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005[1].

Personnel de la santé

En 2009, dans la Côte-Nord, le nombre de médecins stagne, ce qui stoppe la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins dans la Côte-Nord (+ 8,6 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 17,5 %) qu'aux omnipraticiens (+ 4,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une hausse de 7,0 %, et ce, après deux années de stagnation.

En 2009-2010, on enregistre dans la Côte-Nord une diminution du personnel infirmier (– 1,5 %), ce qui maintient cette tendance d'alternance des quatre dernières années. Cette décroissance est davantage influencée par les préposés aux bénéficiaires (–2,7 %) et les infirmiers (– 1,9 %) que par les infirmiers auxiliaires (+ 3,5 %). La Côte-Nord connaît ainsi en 2009-2010 une des rares variations négatives du personnel infirmier au Québec (+ 1,7 %). Néanmoins, depuis 2005-2006, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 5,2 %) inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**209**	**217**	**226**	**227**	**227**
Omnipraticiens	n	146	149	154	155	153
Ensemble des spécialistes	n	63	68	72	72	74
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	216	225	235	237	238
Chirurgiens-denstistes[1]	**n**	**33**	**43**	**43**	**43**	**46**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	34	45	45	45	48
Personnel infirmier[2]	**n**	**1 015**	**1 045**	**1 043**	**1 084**	**1 068**
Infirmiers	n	647	654	642	648	636
Infirmiers auxiliaires	n	133	137	134	141	146
Préposés aux bénéficiaires	n	235	254	267	295	287
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	1 048	1 082	1 086	1 133	1 121

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés dans la Côte-Nord, il augmente en 2009-2010 et atteint 68,5 %. De plus, la hausse de 1,0 point s'accompagne d'une décroissance de 1,5 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la hausse de 4,7 % du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés dans la Côte-Nord en 2009-2010 se poursuit pour une deuxième année. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, le taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010 pour la Côte-Nord (96,6 %) stagne et demeure inférieur à celui du Québec (97,1 %). Cette stagnation s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 5,8 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Pour la première fois depuis 2006-2007, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué dans la Côte-Nord (– 2,5 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 8.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de la Côte-Nord, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	218	225	205	211	221
Nombre pour 100 000 habitants[1]	n pour 100 000 hab.	225	233	214	221	232
Taux d'occupation	%	73,9	66,8	68,9	67,5	68,5
Nombre d'usagers	n	9 424	8 898	8 705	8 403	8 274
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	436	427	442	446	435
Nombre pour 100 000 habitants[1]	n pour 100 000 hab.	450	442	460	466	456
Taux d'occupation	%	93,5	95,8	95,6	96,6	96,6
Nombre d'usagers	n	643	684	668	650	612

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômes décernés

Les établissements collégiaux de la Côte-Nord ont décerné 162 diplômes en formation préuniversitaire (44,5 %) et 202 diplômes en formation technique (55,5 %) en 2009, ce qui réduit l'écart entre ces deux types de formation après trois années où celui-ci avait augmenté. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,2 % et 41,8 % respectivement). L'écart diminue en 2009 et reprend ainsi la tendance de réduction observée entre 2006 et 2007, mais qui avait été freinée en 2008.

Après une année en hausse, le nombre de diplômes décernés au collégial dans la Côte-Nord affiche en 2009, une diminution de 3,2 %, ce qui en fait une des trois seules régions qui affichent un recul au Québec (+ 4,6 %). Ce changement est dû principalement au recul de 11,4, % des diplômes techniques, particulièrement chez les femmes (– 24,6 %). Les diplômes préuniversitaires ont quant à eux augmenté de 9,5 %, ce qui survient après deux années en décroissance. Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 61,1 % des diplômes décernés et les sciences, 29,6 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques physiques qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 39,1 %, suivies par les techniques administratives, 30,2 %.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Côte-Nord, 2006-2009

	2006[r]	2007	2008	2009
		n		
Côte-Nord	**430**	**351**	**376**	**364**
Préuniversitaire	**190**	**152**	**148**	**162**
Arts	x	x	5	x
Arts et lettres	x	x	10	x
Sciences	48	33	33	48
Sciences humaines	118	102	100	99
Technique	**240**	**199**	**228**	**202**
Techniques physiques	41	62	69	79
Techniques biologiques	66	54	36	30
Techniques administratives	49	46	46	61
Techniques humaines	84	37	77	32

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 264 diplômés au baccalauréat de la Côte-Nord sont majoritairement des femmes (72,3 %), la plus forte proportion au Québec (62,5 %). Tandis que cette part augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle croît dans la Côte-Nord depuis 2008, en hausse notamment de 8,5 points par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (73,1 %), ce qui est supérieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué dans la Côte-Nord (– 13,2 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse (– 14,6 %), essentiellement à cause du domaine des sciences naturelles et génie.

Tableau 9.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Côte-Nord, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Côte-Nord	**309**	**251**	**304**	**264**
Santé	**44**	**31**	**39**	**38**
Hommes	6	5	8	5
Femmes	38	26	31	33
Sciences naturelles et génie	**58**	**47**	**51**	**33**
Hommes	45	36	39	24
Femmes	13	11	12	9
Sciences sociales et humaines	**207**	**173**	**214**	**193**
Hommes	55	55	63	44
Femmes	152	118	151	149

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Côte-Nord sont, dans l'ordre, l'Université Laval (30,7 %), l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université de Sherbrooke (19,7 % et 9,1 % respectivement). La part de l'Université Laval est en baisse pour une deuxième année consécutive, en baisse notamment de 2,9 points par rapport à 2009. À l'inverse, l'Université du Québec à Chicoutimi connaît une hausse de 5,6 points en 2010, atteignant par le fait même un sommet historique.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Même si la population totale de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 personnes, les données de cette région ont tout de même été pondérées par 100 000 habitants afin de faciliter la comparabilité avec les autres régions. Compte tenu de sa population, la région de la Côte-Nord compte sur son territoire un nombre notable de lieux culturels. Cette région se situe au 1er rang pour le nombre de librairies (8,4 par 100 000 habitants) et de stations de radio privées et communautaires (13,7 par 100 000 habitants) et au 2e rang pour le nombre d'institutions muséales (22,1 par 100 000 habitants) et de salles de spectacles (17,9 par 100 000 habitants). On recense dans cette région 35 points de services de bibliothèques publiques, 21 institutions muséales, 13 stations de radio privées et communautaires et 17 salles de spectacles. La région ne compte cependant que deux cinémas et un ciné-parc pour un total de huit écrans.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Côte-Nord, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	–	–	..	..	0,8
Salles de spectacles	20	17	3	17,9	7,0
Institutions muséales[2]	20	21	5	22,1	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	6	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	29	..	..	..	...
Librairies	8	8	2	8,4	4,7
Cinémas et ciné-parcs	3	3	2	3,2	1,6
Écrans	8	8	1	8,4	9,9
Stations de radio privées et communautaires	13	13	8	13,7	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Avec des ventes de livres de 15 $ par habitant en 2010, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec regroupés arrivent au dernier rang des régions, avec quatre fois moins de ventes que dans l'ensemble du Québec. Pour les arts de la scène, la Côte-Nord arrive au quatrième rang, derrière Montréal, la Capitale-Nationale et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine pour le nombre de représentations payantes par habitant, et au 6e rang pour l'assistance par habitant. À part cette seule exception, la fréquentation pour toutes les autres activités culturelles est, dans la région de la Côte-Nord, inférieure à la moyenne québécoise.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Côte-Nord, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	245	1,6	2,6	1,5
Entrées	n	56 365	436,5	592,3	0,8
Assistance des cinémas					
Entrées	n	x	1 862,9	x	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées[1]	n	117 853	880,2	859,8	0,9
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	2 485,6	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs[2]	$	2 072 902	15 187,5	15 123,3	0,4

1. Inclut les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
2. Inclut les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Mines

Investissement minier

L'investissement minier concerne l'ensemble des travaux liés à l'exploration et la mise en valeur d'un dépôt minéral et les travaux d'aménagement du complexe minier nécessaire à sa mise en production. Il inclut aussi l'immobilisation (construction non résidentielle et acquisition d'équipement et de machinerie) et les réparations pour les compagnies productrices.

Production minérale

La production minérale concerne les minéraux métalliques, les minéraux industriels et les matériaux de construction. Dans les minéraux métalliques, on regroupe les métaux précieux (or, argent, platine, etc.), les métaux usuels (cuivre, zinc, nickel, fer, plomb, etc.) et autres métaux (niobium, cobalt cadmium, antimoine, sélénium tellure, etc.). On retrouve ensuite le groupe des minéraux industriels (chrysotile, graphite, scorie de titane, mica, tourbe, sel, etc.) comprenant aussi le soufre produit par des fonderies et affineries. Le dernier groupe est celui des matériaux de construction (sable et gravier, pierre, brique, ciment, etc.).

Effectifs miniers

Les effectifs attribués au secteur minier sont rapportés en personne-année et concernent tous les employés d'un établissement minier incluant le personnel d'administration. Les effectifs miniers comprennent aussi les employés œuvrant dans les usines de première transformation comme les fonderies, affineries et cimenteries et les employés travaillant pour les entreprises de forage carottier. Ces dernières données ne sont cependant pas régionalisées.

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des

personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010rp	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de la Côte-Nord

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Côte-Nord	28 783	7,0	74,3	9,7	95 802	– 1,6	410	37
La Haute-Côte-Nord	22 995	5,1	68,5	7,5	11 626	– 12,1	1	– 34
Manicouagan	28 150	5,9	74,1	8,7	32 237	– 6,1	104	– 140
Sept-Rivières	30 320	8,3	77,5	9,1	36 012	5,6	217	179
Caniapiscau	41 490	8,6	80,4	12,6	4 215	10,9	63	91
Minganie	31 145	7,1	73,5	11,7	6 425	0,6	15	– 28
Le Golfe-du-Saint-Laurent	22 513	5,4	62,1	19,3	5 287	– 9,8	10	– 31
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	...

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010. À partir du 7 juillet 2010, le TE de la Basse-Côte-Nord dans la région de la Côte-Nord est devenu la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Son territoire reprend celui occupé par l'ancien TE en y ajoutant le territoire non organisé (TNO) de Petit-Mécatina.
2. Selon le découpage géographique au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique au 1er juillet 2011. 4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2011)	262 601 km²
Densité de population (2011)	0,4 hab./km²
Population totale (2011[p])	95 802 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	410 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	37 hab.
PIB aux prix de base (2010[r][p])	5 238,6 M$
PIB par habitant (2010[p])	54 832 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	28 783 $
Emplois (2011)[2]	52,1 k
Taux d'activité (2011)[2]	62,3 %
Taux d'emploi (2011)[2]	57,4 %
Taux de chômage (2011)[2]	7,8 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	9,7 %
Dépenses en immobilisation (2012)[3]	4 205,4 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
3. Perspectives.

Institut de la statistique Québec